

Date: Jeudi 29 novembre 2007 à 13:14:32

Sujet: Le bulletin

PATRIMOINE SCULPTÉ LYONNAIS ET MÉMOIRE

SEL - Juin 2006 - N° 84

Un monument ou une sculpture doit être regardé comme une oeuvre unique de l'esprit.

Le respect de ces oeuvres de par la loi n'est pas, hélas, éternel alors qu'elles ont été créées pour l'être.

Une contradiction qui nourrit des doutes sur la pérennité du patrimoine sculpté public, à Lyon et ailleurs.

Gilbert GARDES, chercheur au CNRS, a écrit une oeuvre remarquable par son exceptionnelle ampleur sur l'histoire du patrimoine statuaire lyonnais (1).

A l'heure où notre association s'investissait pour la sauvegarde de « l'Homme de la Liberté » (2) et colatéralement pour celle du patrimoine architectural, artistique et culturel de notre cité, Gilbert GARDES, accepta de nous faire part de ses connaissances lors d'une conférence donnée à l'issue de notre Assemblée générale fin 2004.

Qui d'entre nous, n'avait pas remarqué depuis le début de l'affaire de « l'Homme de la Liberté », cette spécificité bien lyonnaise : l'abondance des sculptures qui, dans le centre historique de notre cité, ornent de nombreuses façades d'immeubles haussmanniens ?

« La sculpture publique à Lyon est-elle en péril ? »

Cette interrogation de Gilbert Gardes réveilla nos souvenirs, aiguilla nos réflexions et fit monter quelques réactions de colère ou d'amusement bien légitimes.

Difficile alors de suivre le fil de son exposé, alors que notre esprit avait emprunté un autre fil conducteur, celui de la relecture individuelle de l'histoire de nos monuments.

Gilbert Gardes nous rappela ces mots du sculpteur David d'Angers (3) « Les statues sont les glorieuses archives du genre humain » La première image qu'il nous projeta fut un choc. La photo prise au début des années 2000 dans un des pays de l'ex-bloc soviétique, montrait un chien juché sur la statue renversée de Lénine … Jeté aux chiens !

Cette image en fit alors surgir d'autres de notre mémoire.

Comme celle des Bouddhas géants de Bamiyan en Afghanistan, taillés dans la roche il y a 1500 ans et détruits en 2001 par les Talibans malgré les suppliques de la communauté internationale.

(1) Gilbert GARDES, écrivain, photographe, historien de l'art au CNRS. Bibliographe d'Aimé Vingtrinier.

(2) « L'Homme de la Liberté » Sculpture monumentale de César érigée place Tolozan - Lyon 1^{er}

(3) Pierre Jean DAVID, dit DAVID d'ANGERS (1788-1856) Sculpteur de renom.

En 2003, la télévision nous passa et repassa les images de la chute d'une des effigies du raïs iraquien coiffé, étrange idée de ses vainqueurs, de la bannière U.S. Encore une archive du genre humain perdue...

Plus près de nous, qui a oublié l'effigie de feu Gilbert Bourdin, autoproclamé Messie Cosmoplanétaire ?

Sa statue haute de 33 m et faite de 1100 tonnes de béton, avait été édifée en 1990 sans permis de construire dans le Parc Naturel du Verdon, sous le regard peu regardant de toutes les autorités du département.

Elle fût jetée au sol en 2001, par les mêmes autorités, parce qu'une pugnace association locale, attachée aux paysages du Verdon, parvint à faire valoir le droit après 11 ans de procédures judiciaires.

Peut-être, n'aurait-il pas fallu aller jusqu'à la chute de cette géante icône couronnée d'une tiare. On aurait pu ainsi conserver une archive des turpitudes de notre République

Notre conférencier nous affirmera que le patrimoine des monuments lyonnais est exceptionnel, mais avec des chiffres à l'appui, il mit en évidence que son futur était plutôt sombre.

Ainsi, aucun des 44 monuments du Moyen-âge jusqu'au XVI^{ème} siècle, recensés dans les documents archivés, ne subsistait en 1985 dans notre cité.

Des 84 monuments datant des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, il en restait à peine 2, le second étant endommagé.

Des 442 monuments élevés au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, 1/4 d'entre eux ont déjà disparu.

Des 216 monuments dits « commémoratifs », 68 ont disparu, emportant avec eux la mémoire qu'ils contenaient.

La disparition du patrimoine sculpté a de nombreuses causes : le temps, l'usure, l'urbanisation, la circulation, les guerres de religion ou autres, révolutions, changements politiques, mises à sac, attentats, vols, disparitions inexplicées, vandalisme et dans les cimetières : destruction pour abandon.

Si la pierre et le bronze sont éternels, la mémoire qu'ils contiennent, par la grâce du ciseau du sculpteur, est plutôt courte.

Notre conférencier en est venu alors à nous donner des explications fort intéressantes sur les phases de la réalisation d'un monument et de sa ou ses sculptures.

La conception d'un monument est confiée par voie de concours à un architecte qui en a dressé les plans.

La partie sculpture est celle qui présente le plus d'écarts à sa réalisation.

Si parmi les matériaux utilisés, la pierre et le marbre sont à nos yeux les plus nobles, ils ne pardonnent aucune erreur de l'artiste dans ses choix de leurs qualités et de leurs aptitudes à soutenir les épreuves du temps, ni les coups de ciseau malheureux.

Pour la sculpture métallique moulée, l'artiste après avoir donné libre cours à son imagination et à son intelligence manuelle sur un bloc de plâtre, confiera son oeuvre au fondeur.

Ce dernier, avec beaucoup d'imagination et d'adresse, reproduira en négatif, l'oeuvre dans un moule de sable dans lequel circulera le métal en fusion (environ 1200° C) pour atteindre l'empreinte qui donnera la sculpture.

Celle-ci est toujours creuse, pour des raisons économiques et techniques aussi.

Après un lent refroidissement, le moule est détruit pour en extraire la sculpture.

Si un défaut apparaît, la sculpture est remise au four et l'opération sera renouvelée jusqu'à obtention de la perfection.

L'épaisseur du métal d'une sculpture varie entre 2 et 3 cm. Les parties creuses sont remplies de mortier ou de béton pour donner à l'oeuvre plus de résistance au choc.

Une fois débarrassée de toutes les masses métalliques qui ont contribué à son moulage, elle sera polie.

Si la sculpture ainsi obtenue, qu'elle soit en bronze ou fonte, est une oeuvre d'art à part entière elle est aussi le produit d'une belle prouesse technique, surtout s'agissant d'une statue comme celle de Louis XIV, place Bellecour par exemple.

Le mépris pour la fonte, est injustifié compte tenu - d'une part - parce que l'esprit de l'oeuvre n'est pas lié à l'image industrielle de ce métal et - d'autre part - parce que sa mise en oeuvre exige un savoir-faire très respectable.

Sur ce, Gilbert Gardes enchaînera en mettant en exergue la période 1941-1944 qui vit le quasi anéantissement de la mémoire lyonnaise en bronze.

Au nom « des nécessités nationales », le gouvernement de Vichy, mit en application une loi prescrivant l'enlèvement des statues et monuments en métal cuivreux ornant les lieux publics.

Une convention est signée avec l'Allemagne nazie. Elle stipule que « le bronze à récupérer sera destiné entièrement à l'Allemagne » La chasse au bronze d'art est alors lancée par des organismes ad hoc dans toute la France, occupée ou non.

Les zélées autorités lyonnaises de l'époque avaient dressé des listes de monuments en bronze à récupérer. La fontaine Bartholdi, pourtant en plomb, y figurait aussi !

Rares furent les mémoires immortalisées dans le bronze qui échappèrent à ce massacre.

Peut-on lire le genre lyonnais dans notre patrimoine sculpté comme
'affirmait David d'Angers ?

Pour celui qui part à la découverte du centre historique de notre cité et qui sait lever son regard, il ne tardera pas à découvrir les nombreuses icônes religieuses nichées dans les façades ou angles des immeubles haussmanniens de la Presqu'île.

La Vierge Marie y est omniprésente, portant parfois l'Enfant. Les Saints sont là aussi, mais moins souvent représentés. Leur présence est même constatée sur les Pentes de la Croix-Rousse, apportant ainsi la preuve que l'autre colline, celle de Fourvière, n'avait pas le monopole de la prière.

Les Lyonnais seraient-ils bigots comme certains l'affirment ?

Cette dévotion pourrait s'expliquer par la mémoire qu'ils portent en eux depuis le temps où Rome martyrisait ici les chrétiens, ou seraient-ils encore marqués par les épreuves telles que les persécutions du Baron des Adrets, de la Révolution ou encore des épidémies contre lesquelles ils luttèrent en intercédant la Vierge.

La mémoire des Lyonnais serait donc plutôt longue...

Si leur patrimoine statuaire souligne leur attachement à la catholicité, il montre aussi leur fidélité à la monarchie de droit divin.

La statue équestre de Louis XIV, dit Louis le Grand, grand intolérant devant l'Histoire, fut déposée sur ordre de la Convention. Peut-être en réaction au sanglant, ravageur et humiliant siège qu'ils subirent en 1793, les Lyonnais, s'empressèrent de la relever sous la Restauration.

Et comme pour mieux prouver leur attachement à la monarchie, ils ajoutèrent plus tard un autre monarque au fronton de l'Hôtel de Ville : le populaire Henri IV.

Ces deux monuments forment encore aujourd'hui, en quelque sorte, un axe monarchiste dans la cité.

En déduire que le cœur des Lyonnais serait plus royaliste que républicain une grave erreur de jugement.

En effet, en 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution, les Lyonnais, peu rancuniers, élevèrent place Carnot, un monument grandiose à la gloire de la République et ce, à l'emplacement même où la statue équestre de Napoléon 1er fut renversée au lendemain de la défaite de Sedan.

Quelques années plus tard, le 24 juin 1894, notre cité fut le théâtre de l'assassinat du Président de la République Sadi Carnot. Le porteur du poignard n'était ni monarchiste, ni lyonnais.

Les Lyonnais prouvèrent alors leur attachement à l'esprit républicain, en participant à la souscription nationale pour élever place de la République, un monument, grandiose lui aussi, à la gloire du président assassiné.

Les monuments de la place Carnot et de la place de la République formèrent alors dans la ville un autre axe, républicain celui-là et parallèle à l'autre.

En 1957, Louis Pradel devint Maire de Lyon et entreprit de changer la ville. Les changements, nombreux, entraînaient quelques dégâts collatéraux. Le monument de la République fut alors réduit à l'état de tronc. Les allégories évoquant la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, le Rhône, la Saône, et autres furent détachées et dispersées sur la place ou expédiées au fond d'un lointain parc public de la ville. D'autres disparurent définitivement.

Produit d'une souscription nationale, le monument à la gloire de Sadi Carnot connut lui, un pire sort. Il disparut totalement de la place de la République.

La sculpture figurant Sadi Carnot en pied fut descendue de son piédestal et installée dans un jardin public face à la préfecture et sous lequel un parking souterrain sera bâti.

Ce vandalisme officiel fut perpétré dans l'indifférence totale des Lyonnais.

Pour son oeuvre, Louis Pradel fut récompensé et honoré par ses concitoyens. Ils ornèrent son buste érigé sur la place qui lui fut dédiée, non pas d'une couronne de lauriers mais de fleurs de lys, emblème de la monarchie, figurant il est vrai, dans les armes de la ville

Au-delà du regret de voir l'imagination et les talents de nos architectes et sculpteurs s'effacer de notre paysage urbain, c'est surtout la disparition de la mémoire de notre histoire qui est préoccupante. Cependant force est de constater qu'elle n'a pas toujours été inscrite dans les monuments.

Où trouver celle du sanglant siège imposé par la Convention ?
Celle des révoltes des Canuts ?

Il ne s'agissait pourtant pas de simples faits divers.
La mémoire lyonnaise serait-elle sélective ?

Le cadre dans lequel est élevé un monument n'est pas toujours bien choisi.

Ainsi, le monument dédié à la mémoire des Lyonnais tombés lors des guerres qui ont ensanglanté le XX^{ème} siècle, a été élevé par Tony Garnier dans un site isolé et fermé : celui de l'île aux Cygnes, perdue au milieu du lac du Parc de la Tête d'Or.

Le patrimoine sculpté lyonnais n'évoque pas toujours l'austérité, la mort, la guerre, ou la mémoire de personnalités méritantes.

La fantaisie n'est pas une spécialité lyonnaise, mais néanmoins il y a des exceptions.

Comme celle de la fontaine de la place des Jacobins glorifiant quatre artistes lyonnais, ornée de quatre sculpturales sirènes serrant entre leurs seins un poisson. Une scène que le tout proche Hôtel des Beaux-Arts a jugé

bon de soustraire de la contemplation de la Vierge nichée dans sa façade, en la voilant de son enseigne.

Pour ceux qui désireraient admirer de plus près le coup de ciseau du sculpteur de cette fontaine, il est conseillé de se montrer prudent lors de la traversée du flot d'automobiles qui roule place de Jacobins.

Autre sculpture décalée du bon genre lyonnais, celle honorant Louise Labé, notre Belle Cordière. Jean Ipoustéguy lui a donné une chute de reins digne de celle d'une déesse de l'Antiquité. Érigée place Louis Pradel, sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville, elle est orientée de façon à offrir au regard du maire que le côté le moins troublant pour ses réflexions sur la condition féminine que la galante Louise entendait promouvoir au XVI^{ème} siècle.

La conférence de Gilbert Gardes aura élargi notre vision du patrimoine sculpté de nos rues et nous aura sensibilisés sur sa fragilité.

Outre sa fonction d'embellissement de notre cité, ce patrimoine porte l'image de l'humanisme lyonnais. Aussi convient-il d'en transmettre soigneusement la mémoire aux futures générations.

Cultivons notre goût pour la beauté et développons nos compétences artistiques et économiques pour maintenir notre cité, au rang de ville d'art !

Les développements et renouvellements urbains étant toujours d'actualité, la renaissance de l'art statuaire attend qu'un signal pour reconquérir nos rues.

Et le Grand Lyon qui les détient et les aménage, que peut-il pour cet art ?

Raymond MOTTE

Publication de Association SEL - Lyon:

<http://www.lyon-online.org>

URL de cette publication

<http://www.lyon-online.org/modules.php?name=News&file=article&sid=138>